Image not found or type unknown

Informations sur le contrat de bail

Par **steph7501**, le **08/03/2016** à **20:04**

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il est possible de mettre fin à tout moment de son contrat de bail sachant que celui à été signé pour deux ?

Ma deuxième question est de savoir combien de temps doit-on donner de préavis ?

Merci.

Par **Lag0**, le **09/03/2016** à **07:22**

Bonjour,
Si vous donniez plus de détails, il serait plus simple de vous répondre.
Déjà, vous êtes locataire ou bailleur ?
Ensuite, de quel type de bail s'agit-il ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés